

PROGRAMME

RÉGIONAL

GR

SAISON 2026/2027

Infos en vrac IMPORTANTES

REGIONAL 1	REGIONAL 2
- ML poussines - ML BM4	- Engins poussines - Engins BM4 - ML et engin CJS4 - Ensembles BM4 et CJS4 (2 passages dont 1 non noté) - ML BM3 et CJS3 (si elle ne souhaite : aucune obligation) ⇒ CHALLENGE pour les poussines et niveau 4

Organisation des championnats :

- L'entrée des gymnastes devra se faire, dans la mesure du possible, **face au jury**.
- **Récompenser les poussines** qui n'ont pas reçu de médaille en individuel.
- Pas de diplôme pour les rubans non obtenus (faire une attestation différente)

Rubans Poussines :

- Avec **autorisation de la commission régionale**, une poussine n'ayant pas obtenu son ruban
- l'année précédente peut représenter le même niveau l'année suivante quel que soit son âge
- (ceci est à **préciser sur les engagements**).

Programmes des gymnastes : en région, les clubs pourront engagés les gymnastes dans 3 programmes (individuel, duo et ensemble) contrairement aux nationaux où cela n'est plus autorisé.

Formation des juges : 2026-2027

- Formation **TRONC COMMUN, DB, DA, A, EXE** en e-learning (inscription très tôt sur le site de la fédération). 2 périodes dans l'année (sept / mars)
- L'examen pratique se passera en région.
➔ Afin d'établir au mieux le planning de formation au niveau régional et d'assurer la gestion administrative, merci de communiquer à Céline Helimi,
- **au plus tard le 1^{er} octobre 2026**, le nombre de juges en formation susceptibles de s'inscrire (me donner nom prénom date de naissance) : TC / DA / exe / DB / A

NB : l'âge minimum, pour se présenter aux épreuves, est fixé à 13 ans révolu.

- **Les juges de 13 ans** auront la possibilité de juger en région.
- Les TC de 14 ans peuvent juger aux championnats nationaux.
- **Avoir 15 ans révolu** pour juger aux championnats nationaux.

ENGAGEMENTS et MUSIQUES

ENGAGEMENTS régionaux :

- Les clubs devront envoyer leur pré-inscription **pour le 1^{er} octobre 2026** à Céline HELIMI (cela n'est pas un engagement officiel : envoi des effectifs du club dans chaque catégorie)
- Les engagements régionaux se feront **sur Adagio** (inscriptions et musiques) **ET par mail** (cf tableaux annexes) à Céline HELIMI ; le règlement sera effectué au club organisateur comme les années précédentes.
- Aucun versement ne sera fait via Adagio
- **Les droits d'engagements reviendront en totalité au club organisateur qui aura donc à sa charge l'achat des médailles, l'impression des diplômes des rubans poussines et des bulletins de notes des juges.**

Dates des engagements :

Coupe de Champagne : 15 décembre 2026 dernier délai.

Régional 1 : 1^{er} février 2027 dernier délai.

Inter-Régional : 15 février 2027.

Régional 2 : 1^{er} mai 2027 dernier délai.

- Le club ORGANISATEUR de la compétition doit envoyer à Céline HELIMI par mail :
 - **la page de garde de la compétition** (nom de la compétition, club organisateur et lieu)
 - **un plan d'accès au gymnase**

MUSIQUES :

NOUVEAU : pénalité *d'1 point* par passage pour chaque nomenclature musique non conforme !

- Les musiques pour les championnats régionaux seront envoyées sur Adagio au moment des inscriptions en format numérique.
- *Toutes les informations sur la nomenclature des musiques se trouve dans le PFA, chaque année*

FICHES de COMPOSITION DES ENSEMBLES (qui vont aux Nationaux)

NOUVEAU : les fiches de composition d'ensembles concourant aux nationaux doivent impérativement être déposées au contrôle des licences et être signées par la responsable juge (championnat REG ou INTERREG)

CATÉGORIES D'ÂGE

ATTENTION

Ce programme est à **finalité régionale**
(programme des Poussines et des Niveau 4/5 et ML niveau 3),
pour les autres catégories se référer au Programme Fédéral d'Activité (PFA).

:

- | | |
|------------------|---|
| • Mini Poussines | Gymnastes nées en 2022 - 2021 |
| • Poussines | Gymnastes nées en 2020 - 2019 - 2018 - 2017 |
| • Benjamines | Gymnastes nées en 2016 - 2015 |
| • Minimes | Gymnastes nées en 2014 - 2013 - 2012 |
| • Cadettes | Gymnastes nées en 2011 - 2010 |
| • Juniores | Gymnastes nées en 2009 - 2008 |
| • Séniores | Gymnastes nées en 2007 et antérieurement |
| • Niveau + | Gymnastes nées en 2007 et avant |

LES SURCLASSEMENTS

RÈGLES GÉNÉRALES APPLICABLES POUR TOUTES LES CATÉGORIES

1. Prendre l'habitude d'aller lire le **REGLEMENT d'ACTIVITES (RA)**. Les informations concernant les passages de catégories au niveau national y sont notées
2. En individuel, une gymnaste POUSSINE dernière année, peut participer au Championnat BENJAMINES niveau 2 maximum. Elle devient également jeunesse en ensemble et en duo.
3. Des POUSSINES dernière année peuvent compléter un ensemble ou un duo BM niveau 2 maximum. Toutefois, elle n'est pas obligée de devenir benjamine ou minime en individuel ce qui n'est pas le cas à l'inverse (voir règle n°2).
4. En individuel, une gymnaste MINIME dernière année peut participer au Championnat cadette, juniore, séniore. Elle devient également CJS en duo et en ensemble.
5. Une gymnaste MINIME peut compléter un DUO CJS. Elle reste benjamine ou minime en individuel.
6. Un ensemble CJS peut être composé de gymnastes benjamines, minimes, cadettes, juniores ou séniors. Les jeunesses qui le composent le restent en individuel. Attention aux niveaux autorisés dans les ensembles et duos dans le RA

SURCLASSEMENTS REGIONAUX

Doit concourir en B3 / M3 minimum		Doit concourir en M3 ou CJS3 minimum :	
CHANGENOT Adèle (Espérance)	ALFENA Lya -(VM)	TRUPIN Maud (VM)	
CALAMY Naomy (VM)	FRERE Romane (VM)		
TROUSSET Juliette (VM)	RADIERE Alexiane (VM)	Doit concourir en M2 minimum :	
		ROTH Anna (VM)	SAKHO Mila (VM)
Doit concourir en B2 / M2 minimum		CHAUVIAT Leena (VM)	DIDYCH Lylou (AGT)
GAUER Chiara (VM)	COSENNET Romane (VM)		

Pour les autres catégories pas d'obligation de changement,
⇒ RESPECTER LES SURCLASSEMENTS NATIONAUX.

PASSAGES DES RUBANS

- Le jury sera, dans la mesure du possible, composé de 2 juges / monos de clubs différents.
- Le juge devra être en possession d'un domaine de jugement ou être TC.
- Les barèmes doivent être respectés et la notation juste, **ni trop souple, ni trop sévère**.
- La notation sera ferme et définitive.
- **ATTENTION : si un élément est réalisé légèrement autrement que ce qui est écrit ou si vous avez un doute → demander au Jury Supérieur (ou responsable du passage des rubans) lors de la compétition.**
- **Il n'y aura pas de rattrapage.**

NB : préciser lors des engagements les niveaux des rubans que la monitrice connaît.

- Pour définir la catégorie de concours en individuel suivre le tableau ci-dessous.

NB : **avec l'accord de la commission régionale**, une gymnaste n'ayant pas obtenu son ruban l'année précédente peut représenter le même niveau l'année suivante quel que soit son âge (**ceci est à préciser sur les engagements**)

RUBAN	INDIVIDUEL
P3 (nées en 2020 ou 2019)	P3
P2 (nées en 2019 ou 2018)	P2
P1 (nées en 2018 ou 2017)	P1
P+ (nées en 2017 ayant obtenu le P1 l'année précédente)	P+

- **4 Niveaux** : 3, 2, 1 et + (comportant 1 élément dans chaque groupe corporel et chaque groupe technique pour les 5 engins + ML)
- **Notation** : Faite par 2 personnes (1 mono (ou juge) **en tenue sportive pour démontrer** + 1 juge diplômé habillé) Les 2 doivent être en bas noir haut blanc
 - 0** : **Non acquis** / réalisé avec grosse faute ou élément non reconnu
 - 1** : **En cours d'acquisition** / élément reconnu avec petite faute corporelle/engin
 - 2** : **Acquis** / réalisé sans aucunes fautes corporelles/engins

Il n'y aura pas de ½ point.

- **Notes pour obtenir le ruban :**

P+	39/58 points
P1	29/58 points
P2	29/58 points
P3	29/58 points

- **Résultats** : Il n'y aura pas de classement, seulement une remise des diplômes par ordre alphabétique. Toutes les gymnastes seront appelées et récompensées. Les gymnastes n'ayant pas obtenu leur ruban se verront remettre une attestation différente du diplôme.
- **Tenue** : Identique à celle des compétitions (justaucorps, ½ pointes, pieds nus...)
 - Chaque gymnaste doit avoir ses engins.

Compétitions Poussine en INDIVIDUEL

- Tous les mouvements se feront sur praticable complet.
- Les P+, P1, P2, P3 passeront leur ML au Régional 1 et leur libre ENGIN au Régional 2, classement par engin.
- Pour les éléments présentés en double au passage des rubans (droite et gauche, ou onde dans les 2 sens) **ne faire qu'un seul élément dans les mouvements en compétition.**
- **Les éléments en D** : voir cotations.
- La ou les séquence(s) de pas dansés doivent être **DANSEES** pour être comptabilisées. Si aucune séquence n'est réussie, une pénalité de -0,50 sera appliquée.
- Sur les éléments ML, l'engin doit être en mouvement.
- Pas besoin de mouvements de bras en équilibre ML
- **ATTENTION** **MAXIMUM de 3.5 points** en Difficulté en ML , **MAXIMUM des 5 points** en D à l'engin.
- Un élément engin peut être combiné avec un élément ML (exemple : manipulation sur équilibre ou sur déplacement).

	REGIONAL 1	REGIONAL 2
P3	Libre ML sur musique libre de 0'45 à 1'00 avec les 5 éléments ML P3	Libre BALLON sur musique libre de 0'45 à 1'00 4 éléments ML et 4 éléments engin P3
P2	Libre ML sur musique libre de 0'45 à 1'00 avec les 5 éléments ML P2	Libre CERCEAU sur musique libre de 0'45 à 1'00 4 éléments ML et 4 éléments engin P2
P1	Libre ML sur musique libre de 0'45 à 1'00 avec les 5 éléments ML P1	Libre MASSUES sur musique libre de 0'45 à 1'00 4 éléments ML et 4 éléments engin P1
P+	Libre ML sur musique libre de 0'45 à 1'00 avec les 5 éléments ML P+	Libre RUBAN sur musique libre de 1'10 à 1'30 tous les éléments ML et engin P+

PROGRAMME DES BM4 / CJS4 et niveaux 3 ne participant pas aux Nationaux

INDIVIDUELS

Engins :

- B4/M4 : **MASSUES**, sur musique libre de 1'15 à 1'30
- CJS4 : **BALLON**, sur musique libre de 1'15 à 1'30

ML :

- B4/M4/CJS4 : sur musique libre 0'45 à 1'00
- B3/M3/CJS3 : n'allant pas aux Nationaux sur musique libre 0'45 à 1'
⇒ le ML niveau 3 n'est en aucun cas une obligation !

DUOS

Engins :

- BM4 : **CORDE / BALLON** sur musique libre de 1'15 à 1'45
- CJS4 : **CORDE / BALLON** sur musique libre de 1'15 à 1'45

ENSEMBLE

Engin :

- BM4 et CJS4 : **RUBAN** (entre 1' et 1'15) **puis ML** (entre 1' et 1'15)
sur musique libre de 2'00 à 2'30 (paroles autorisées)

NB : La liaison entre la partie « engin » et la partie « ML » implique de sortir les engins à l'extérieur du praticable par une ou plusieurs gymnaste(s) sans qu'elle(s) ne sorte(nt) elle(s)-même du praticable.

Nombres de gymnastes composant l'ensemble : 4 à 8

- il est autorisé :
- 1 gym. indiv. BM3 maxi, si 4 à 5 gym. composent l'ensemble
 - 2 gym. indiv. BM3 maxi, si 6 à 8 gym. composent l'ensemble

JUGEMENT

Quotas de juges :

- Au niveau régional, la politique est d'engager le maximum de juges disponibles afin de pouvoir construire des jurys de qualité.
- Chaque club doit s'assurer que les juges engagés seront présents.
- Les **TC** disponibles seront, dans la mesure du possible, placés aux rôles de secrétaire, juges, compteur, juges de ligne, contrôle des licences et engins.
- **TENUE DE JUGE** (TC et juges) : bas noir / haut blanc uniquement
- **DEVOIRS DU JUGE** (TC et juges) : aucun téléphone n'est autorisé sur la table de juge (même les juges de ligne, et juges compteur)

ATTENTION

**Parents, entraîneurs, monitrices, gymnastes : il est interdit de
FILMER dans l'espace de compétition**

**Il est possible de filmer uniquement avec l'autorisation de la responsable des jurys à
des fins de formation jugement.**

➔ **LES CLUBS doivent comprendre et expliquer aux parents que lorsque cela est possible, une répartition des juges par club est réalisée dans les jurys. TOUTEFOIS, le manque cruel de juges constaté chaque année rend compliquée la création des jurys aux compétitions régionales.**

INDIVIDUEL

BM4 / CJS4

MAIN-LIBRE

Cotation / 23.5

DIFFICULTE CORPORELLE (DB)

3.5 points max

- Difficultés corporelles (**DB**) autorisées (y compris combinaison) : **0.10 à 0.60**
Pénalisation : 0.5 pour tour lent sur genou, bras ou en position cosaque
Pénalisation : 0.5 pour difficulté interdite tentée
- Difficultés corporelles retenues : **maximum 5**, selon l'ordre de performance (les valeurs les plus élevées).
- Nombre de difficultés tentées dans **chaque groupe corporel** : minimum 1
Pénalisation : 0.5 par groupe corporel tenté manquant

ARTISTIQUE

10 points max

- Artistique partie B (**AB**)
- Artistique partie A (**AA**)

EXECUTION

10 points max

- Technique Corporelle (**EB**)
- Technique Engin (**EA**)

INDIVIDUEL

BM4 / CJS4

ENGIN

Cotation / 27

DIFFICULTE CORPORELLE (DB)

3.5 points max

- Difficultés corporelles (**DB**) autorisées (y compris combinaison) : **0.10 à 0.60**
Pénalisation : 0.5 pour tour lent sur genou, bras ou en position cosaque
Pénalisation : 0.5 pour difficulté interdite tentée
- Difficultés corporelles retenues : **maximum 5**, selon l'ordre de performance
- Nombre de difficultés tentées dans **chaque groupe corporel** : minimum 1
Pénalisation : 0.5 par groupe corporel tenté manquant
- Eléments dynamiques de Rotation (**R**) : **minimum 1 et maximum 2**, Type 1 et 2 autorisés.
Pénalisation : 0.5 pour aucune R tentée

DIFFICULTE ENGIN (DA)

3.5 points max

La DA est évaluée par ordre chronologique : le juge ne tiendra compte que des X premiers éléments réalisés, selon les cotations suivantes :

- Difficultés d'engins (**DA**) : maximum 9

ARTISTIQUE

10 points max

- Artistique partie B (**AB**)
- Artistique partie A (**AA**)

EXECUTION

10 points max

- Technique Corporelle (**EB**)
- Technique Engin (**EA**)

INDIVIDUEL

BM3 / CJS3

MAIN-LIBRE

Cotation / 23.5

DIFFICULTE CORPORELLE (DB)

3.5 points max

- Difficultés corporelles (**DB**) autorisées (y compris combinaison) : **0.10 à 0.80**
Pénalisation : 0.5 pour tour lent sur genou, bras ou en position cosaque
Pénalisation : 0.5 pour difficulté interdite tentée
- Difficultés corporelles retenues : **maximum 5**, selon l'ordre de performance (les valeurs les plus élevées).
- Nombre de difficultés tentées dans **chaque groupe corporel** : minimum 1
Pénalisation : 0.5 par groupe corporel tenté manquant

ARTISTIQUE

10 points max

- Artistique partie B (**AB**)
- Artistique partie A (**AA**)

EXECUTION

10 points max

- Technique Corporelle (**EB**)
- Technique Engin (**EA**)

INDIVIDUEL

S+

LIBRE ENGIN

Cotation / 27

DIFFICULTE CORPORELLE (DB)

3.5 points max

- Difficultés corporelles (**DB**) autorisées (y compris combinaison) : **0.10 à 0.80**
Pénalisation : 0.5 pour tour lent sur genou, bras ou en position cosaque
Pénalisation : 0.5 pour difficulté interdite tentée
- Difficultés corporelles retenues : **maximum 5**, selon l'ordre de performance (les valeurs les plus élevées).
- Nombre de difficultés tentées dans **chaque groupe corporel** : minimum 1
Pénalisation : 0.5 par groupe corporel tenté manquant
- Eléments dynamiques de Rotation (**R**) : **minimum 1 et maximum 2**, Type 1 et 2 autorisés.
Pénalisation : 0.5 pour aucune R tentée

DIFFICULTE ENGIN (DA)

3.5 points max

La DA est évaluée par ordre chronologique : le juge ne tiendra compte que des X premiers éléments réalisés, selon les cotations suivantes :

- Difficultés d'engins (**DA**) : maximum 9

ARTISTIQUE

10 points max

- Artistique partie B (**AB**)
- Artistique partie A (**AA**)

EXECUTION

10 points max

- Technique Corporelle (**EB**)
- Technique Engin (**EA**)

DUO

BM4 / CJS4

CORDE BALLON

Cotation / 28

DIFFICULTE CORPORELLE (DB)

4 points max

La DB est évaluée par ordre de performance (les valeurs les plus élevées sont retenues)

- Difficultés corporelles (**DB**) autorisées : **0,10 à 0,60**
 - Pénalisation : 0.5 pour tour lent sur genou, bras ou en position cosaque
 - Pénalisation : 0.5 pour 3 DC différentes exécutées simultanément
 - Pénalisation : 0.5 pour difficulté interdite tentée
- Difficultés corporelles retenues : **maximum 4**, selon l'ordre de performance
- Difficultés d'échange (**DE**) tentées : **maximum 3**
 - Pénalisation : 0.5 pour moins de 1 DE tentée
- Nombre de difficultés tentées dans **chaque groupe corporel** : minimum 1
 - Pénalisation : 0.5 par groupe corporel manquant
- Eléments dynamiques de Rotation (**R**) : **maximum 1** (type 1 et type 2 autorisés)
(ordre chronologique)

DIFFICULTE ENGIN (DA)

4 points max

- Collaborations tentées (sans prendre en compte les échanges) : **minimum 5**
 - Pénalisation : 0.3 par collaboration tentée manquante
 - Tous les types de collaboration ne sont pas tentées (sauf CI) : - 0,30

ARTISTIQUE

10 points max

- Artistique partie B (**AB**)
- Artistique partie A (**AA**)

EXECUTION

10 points max

- Technique Corporelle (**EB**)
- Technique Engin (**EA**)

ENSEMBLE BM4 / CJS4

LIBRE RUBAN *puis* LIBRE ML

Cotation / 28

DIFFICULTE CORPORELLE (DB)

4 points max

- Difficultés corporelles autorisées : **0,10 à 0,60**
Pénalisation : 0.5 pour tour lent sur genou, bras ou en position cosaque
Pénalisation : 0.5 pour difficulté interdite
Pénalisation : 0.5 pour 3 DC différentes exécutées simultanément
- Difficultés corporelles tentées : **maximum 4**
(maximum 1 évaluée dans la partie engin et maximum 3 évaluées dans la partie ML)
- Difficultés d'échange (**DE**) tentées : **maximum 2**
Pénalisation : 0.5 par difficulté supplémentaire
- Nombre de difficultés tentées dans **chaque groupe corporel** : minimum 1
Pénalisation : 0.5 par difficulté manquante
- Eléments dynamiques de Rotation (**R**) : **maximum 1** (type 1 et type 2 autorisés)
(ordre chronologique)

DIFFICULTE ENGIN (DA)

4 points max

- Collaborations tentées (sans prendre en compte les échanges) : minimum 5
Pénalisation : 0.3 par collaboration tentée manquante
Tous les types de collaboration ne sont pas tentées (sauf CL) : - 0,30

ARTISTIQUE

10 points max

- Artistique partie B (**AB**)
- Artistique partie A (**AA**)

EXECUTION

10 points max

- Technique Corporelle (**EB**)
- Technique Engin (**EA**)

INDIVIDUEL

P3 / P2 / P1 / P+

MAIN-LIBRE

Cotation / 23.5

DIFFICULTE CORPORELLE (DB)

3.5 points max

- **Tous les éléments ML** du niveau du ruban doivent être présentés

Elément non présenté / absent ⇒ - 0.50 de pénalité par élément manquant	Elément reconnu mais mal exécuté selon la définition ⇒ Valeur = 0 point	Elément reconnu et bien exécuté selon la définition ⇒ Valeur 0.50 pts
--	--	--

- Elément EQUILIBRE
- Elément EQUILIBRE DYNAMIQUE
- Elément ROTATION
- Elément SAUT
- Elément ACROBATIQUE

- **Éléments supplémentaires** du niveau du ruban ou supérieur (ML) : **maxi 2**

CONTRAT DE BASE	ÉLÉMENTS SUPPLÉMENTAIRES	PÉNALITÉS
<i>Tous les éléments ML ont été tentés ou réussis</i>	⇒ 2 éléments maximum - 2 groupes corporels différents - + 0.50 pts à chaque élément supplémentaire réussi	Un élément du ruban <u>inférieur</u> - n'est pas comptabilisé dans les éléments supplémentaires - donc pas de pénalité

Pénalisation : 0.5 pour plus de 2 éléments supplémentaires tentés

ARTISTIQUE

10 points max

- Artistique partie B (**AB**)
- Artistique partie A (**AA**)

- ⇒ **ATTENTION → Adaptation régionale** : une seule séquence de pas de danse est demandée pour les P3-P2-P1

Pénalisation : 0.3 pour séquence de pas dansés non tentée

EXECUTION

10 points max

- Technique Corporelle (**EB**)
- Technique Engin (**EA**)

INDIVIDUEL

P3

LIBRE BALLON

Cotation / 25

DIFFICULTE CORPORELLE (DB)

5 points max

- **4 éléments ML** du niveau du ruban doivent être présentés
- **4 éléments ENGIN** du niveau du ruban doivent être présentés

Elément non présenté / absent ⇒ - 0.50 de pénalité par élément manquant	Elément reconnu mais mal exécuté selon la définition ⇒ Valeur = 0 point	Elément reconnu et bien exécuté selon la définition ⇒ Valeur 0.50 pts
---	---	---

- **Éléments supplémentaires** du niveau du ruban ou supérieur (engin ou ML) : **maxi 2**

CONTRAT DE BASE	ÉLÉMENTS SUPPLÉMENTAIRES	PÉNALTÉS
4 éléments ML et 4 éléments engin ont été tentés ou réussis	⇒ 2 éléments maximum - 2 groupes corporels différents - + 0.50 pts à chaque élément supplémentaire (ML ou engin) réussi	Un élément du ruban <u>inférieur</u> - n'est pas comptabilisé dans les éléments supplémentaires - donc pas de pénalité

Pénalisation : 0.5 pour plus de 2 éléments supplémentaires tentés

ARTISTIQUE

10 points max

- Artistique partie B (**AB**)
- Artistique partie A (**AA**)

⇒ **Adaptation régionale** : une seule séquence de pas de danse est demandée
Pénalisation : 0.3 pour séquence de pas dansés non tentée

EXECUTION

10 points max

- Technique Corporelle (**EB**)
- Technique Engin (**EA**)

INDIVIDUEL

P2

CERCEAU

Cotation / 25

DIFFICULTE CORPORELLE (DB)

5 points max

- **4 éléments ML** du niveau du ruban doivent être présentés
- **4 éléments ENGIN** du niveau du ruban doivent être présentés

Elément non présenté / absent ⇒ - 0.50 de pénalité par élément manquant	Elément reconnu mais mal exécuté selon la définition ⇒ Valeur = 0 point	Elément reconnu et bien exécuté selon la définition ⇒ Valeur 0.50 pts
---	---	---

- **Éléments supplémentaires** du niveau du ruban ou supérieur (engin ou ML) : **maxi 2**

CONTRAT DE BASE	ÉLÉMENTS SUPPLÉMENTAIRES	PÉNALITÉS
4 éléments ML et 4 éléments engin ont été tentés ou réussis	⇒ 2 éléments maximum - 2 groupes corporels différents - + 0.50 pts à chaque élément supplémentaire (ML ou engin) réussi	Un élément du ruban <u>inférieur</u> - n'est pas comptabilisé dans les éléments supplémentaires - donc pas de pénalité

Pénalisation : 0.5 pour plus de 2 éléments supplémentaires tentés

ARTISTIQUE

10 points max

- Artistique partie B (**AB**)
- Artistique partie A (**AA**)

⇒ **Adaptation régionale** : une seule séquence de pas de danse est demandée
Pénalisation : 0.3 pour séquence de pas dansés non tentée

EXECUTION

10 points max

- Technique Corporelle (**EB**)
- Technique Engin (**EA**)

INDIVIDUEL

P1

MASSUES

Cotation / 25

DIFFICULTE CORPORELLE (DB)

5 points max

- **4 éléments ML** du niveau du ruban doivent être présentés
- **4 éléments ENGIN** du niveau du ruban doivent être présentés

Elément non présenté / absent ⇒ - 0.50 de pénalité par élément manquant	Elément reconnu mais mal exécuté selon la définition ⇒ Valeur = 0 point	Elément reconnu et bien exécuté selon la définition ⇒ Valeur 0.50 pts
---	---	---

- **Éléments supplémentaires** du niveau du ruban ou supérieur (engin ou ML) : **maxi 2**

CONTRAT DE BASE	ÉLÉMENTS SUPPLÉMENTAIRES	PÉNALTÉS
4 éléments ML et 4 éléments engin ont été tentés ou réussis	⇒ 2 éléments maximum - 2 groupes corporels différents - + 0.50 pts à chaque élément supplémentaire (ML ou engin) réussi	Un élément du ruban <u>inférieur</u> - n'est pas comptabilisé dans les éléments supplémentaires - donc pas de pénalité

Pénalisation : 0.5 pour plus de 2 éléments supplémentaires tentés

ARTISTIQUE

10 points max

- Artistique partie B (**AB**)
- Artistique partie A (**AA**)

⇒ **Adaptation régionale** : une seule séquence de pas de danse est demandée
Pénalisation : 0.3 pour séquence de pas dansés non tentée

EXECUTION

10 points max

- Technique Corporelle (**EB**)
- Technique Engin (**EA**)

INDIVIDUEL

P+

RUBAN

Cotation / 26

DIFFICULTE CORPORELLE (DB)

6 points max

- **4 éléments ML** du niveau du ruban doivent être présentés
- **4 éléments ENGIN** du niveau du ruban doivent être présentés

Elément non présenté / absent ⇒ - 0.50 de pénalité par élément manquant	Elément reconnu mais mal exécuté selon la définition ⇒ Valeur = 0 point	Elément reconnu et bien exécuté selon la définition ⇒ Valeur 0.50 pts
---	---	---

- **Éléments supplémentaires** du niveau du ruban ou supérieur (engin ou ML) : **maxi 2**

CONTRAT DE BASE	ÉLÉMENTS SUPPLÉMENTAIRES	PÉNALTÉS
4 éléments ML et 4 éléments engin ont été tentés ou réussis	⇒ 2 éléments maximum - 2 groupes corporels différents - + 0.50 pts à chaque élément supplémentaire (ML ou engin) réussi	Un élément du ruban <u>inférieur</u> - n'est pas comptabilisé dans les éléments supplémentaires - donc pas de pénalité

Pénalisation : 0.5 pour plus de 2 éléments supplémentaires tentés

ARTISTIQUE

10 points max

- Artistique partie B (**AB**)
- Artistique partie A (**AA**)

⇒ **Adaptation régionale** : une seule séquence de pas de danse est demandée
Pénalisation : 0.3 pour séquence de pas dansés non tentée

EXECUTION

10 points max

- Technique Corporelle (**EB**)
- Technique Engin (**EA**)

COMPOSITION DE LA COMMISSION RÉGIONALE

<u>Responsable de la Commission Régionale</u> Mme LAGERBE Laura 4 rue de la Libération 51240 MARSON 06 09 39 17 50 lesperancegr@gmail.com (L'ESPERANCE)	<u>Responsable Stages, responsables des musiques</u> <u>Correspondante Commission Nationale</u> Mme BRIVOIS Corinne 8 rue basse 51150 VRAUX 06 61 19 29 45 cocosteff@wanadoo.fr (VAILLANTES DE LA MARNE)
<u>Responsable juges et engagements</u> <u>Responsable ordre de passage</u> <u>Correspondante Commission Nationale</u> Mme HELIMI Céline 102 rue du Gué 51460 Courtisols 07 86 16 27 77 celine.helimi@orange.fr (VAILLANTES DE LA MARNE)	<u>Trésorière de la commission régionale</u> Mme GUIET Vanessa 16 Rue St Hilaire 51300 ECRIENNES 06 82 62 33 04 vanessa.guiet@gmail.com (GYM ESPOIR LOISY)
<u>AUTRES MEMBRES</u>	
<u>Responsable des tableaux de notes</u> RINALDO Valérie (VAILLANTES DE LA MARNE)	<u>Responsables de la vérification du palmarès</u> MASSART Charline 06 33 52 61 51 charline.massart12@gmail.com (L'AGT)
<u>Membre de la Commission régionale</u> DERNOIS Christelle les.sittelles10@gmail.com (SITTELLES)	 BOCKER Thaïs 07 85 85 68 24 bockerthais@gmail.com (L'ESPERANCE)

CALENDRIER RÉGIONAL 2026-2027

Sept. / oct 2026 **Aller sur le site FSCF** : inscriptions aux formations juges SESSION 1

1^{er} octobre 2026 Envoyer la liste des juges inscrits en e-learning à Céline HELIMI

1^{er} octobre 2026 Date limite des **pré-inscriptions** aux Régionaux et Rubans

Sept /octobre 2026	Recyclage REGIONAL de tous les juges obligatoire (date et lieu à confirmer en VISIO nationale)
--------------------	---

15 Décembre 2026 Date limite des **engagements** pour la **Coupe de Champagne** (Adagio)

23 janvier 2027	Coupe de Champagne Toutes les catégories sont invitées	Vitry (Loisy)
------------------------	--	--------------------------

1^{er} février 2027 Date limite des **engagements** pour le **Régional 1** (Adagio)

15 février 2026 Date limite des **engagements** pour l'**Inter-Régional** (Adagio)

Février/ mars 2027 **Aller sur le site FSCF** : inscriptions aux formations juges SESSION 2

13-14 mars 2027	Régional 1 Toutes les catégories participant aux Nationaux et ML BM4, ML poussines)	Troyes (AGT)
------------------------	--	-------------------------

10-11 avril 2027	Inter Régional Toutes les catégories participant aux Nationaux)	Châlons (Espérance)
-------------------------	---	--------------------------------

1^{er} mai 2027 Date limite des **engagements** pour le **Régional 2** (Adagio)

26 juin 2027	Régional 2 et Passage des Rubans Engins poussines, engins BM4, catégories CJS4, ML BM3 et CJS3 (n'ayant pas participé aux Nationaux.) Ensembles BM4. Duos niveau 4. Démonstration mini-poussines	Châlons (Espérance)
---------------------	--	--------------------------------